



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2019

Associations représentées :

Les Amis de Jean-Yves – M'Art in Cévennes – Grand Chœur Saint-Christolen – Association Ka'Danse – Danses Africaines St Christolennes – D'avant hier à hier – Association Franco-Espagnole de St Christol – Comité de jumelage St Christol / Stilton - Club Taurin Pyramid'Biou – Théâtre de la Réplique - L'Amitié du Vent du Sud – L'Olivier en Pays Cevenol - APE Joliot-Curie – OCCE Maternelle Marignac – Association AEEEM – APE Marignac

Associations excusées :

Tai chi – Fil de soie – OCCE Élémentaire Joliot Curie - Destination Rock'n Danses

AGOLIM : Nadia Pignon

Municipalité : Rudy Monier – Josette Pasinetti – Excusé JC Benezet

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office Municipal de la Culture se réunit pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- 1 – Présentation et vote du rapport moral
- 2 – Présentation et vote du rapport financier
- 3 – Cotisation 2019
- 4 – Questions diverses
- 5 – Election commission enseignement
- 6 – Election commission culture

1 – Présentation et vote du rapport moral par le Président

Le bilan des consultations avec les associations culturelles est très positif. Les rencontres avec les écoles sont à refaire.

Le salon des Arts les 2 et 3 février 2019 a réuni 45 participants très apprécié du public venu nombreux. La fête de la musique a été un beau succès cette année avec une scène ouverte de qualité et la présence de trois groupes qui ont été également très appréciés. Cette année la fête aura lieu le 22 juin avec la participation d Grand Chœur St Christolen. Il y aura une scène ouverte et un groupe.

L'OMC aide aux projets associatifs pour des évènements exceptionnels. Cette année aide à l'Ecole Joliot Curie.

Pour l'avenir il est important de promouvoir le rôle de l'OMC dans la commune.

Rapport voté à l'unanimité à main levée

2 – Présentation et vote du rapport financier

Voir en pièce jointe

Rapport et quitus voté à l'unanimité à main levée

3 – Cotisation 2019

La cotisation ne changera pas, elle est fixée à 8 €. Elle doit être payée pour le 28 février 2019 afin de recevoir le dossier demande de subvention.

Résolution votée à l'unanimité à main levée

4 – *Questions diverses*

Demande d'adhésion à l'OMC du CASC (Collectif d'Animation de St Christol)

Adhésion acceptée et votée à l'unanimité à main levée

La municipalité demande aux trois Offices de se réunir pour organiser une journée fête des sports et forum des associations le 14 septembre 2019 de 10 à 17h30.

5 – *Election commission enseignement*

Présidente : C. Barbusse

Candidate : C. Roberts

6 – *Election commission culture*

Président : JL Bonnefille

Candidate : L. Gaujoux

Participants : JC. Pagès – S. Lacroix – M. Gasco - + 1 personne par association

Les dossiers seront envoyés fin mars et devront être retournés début mai.

Le Président souligne la bonne entente avec le délégué à la culture R. Monier et remercie J. Pasinetti et R Monier pour leur participation à l'Assemblée.

R. Monier excuse JC Benezet.

Il félicite le bureau d'avoir pris le temps de rencontrer les associations et les écoles pour des échanges constructifs. Le bilan moral et le bilan financier sont très satisfaisants. Il est ravi de la bonne entente qui règne entre l'OMC et les représentants de la municipalité (ce qui n'a pas toujours été le cas). Il remercie l'OMC pour les réponses positives à toutes les demandes de participation.

J. Pasinetti remercie l'OMC d'avoir accepté de participer à la journée Fête des sports et Forum des associations.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30

Elle est suivie du verre de l'amitié avec les galettes

Fait le 05/02/2019 à SCLA :

Le Président,
M. Jean-Noël SCHWINGROUBER :



La Secrétaire,
Mme Chantal ROBERTS :



La Secrétaire-adjointe
Mme Danielle SCHMIDT :

